


XVI^e COLLOQUE
ANNUEL

MASTER 2
DROIT PRIVÉ GÉNÉRAL



L'APPRÉHENSION DE LA VULNÉRABILITÉ PAR LE DROIT PRIVÉ

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET RENSEIGNEMENTS
colloquedpg@gmail.com



Lundi 16 mai, de 9h à 17h
Conseil Supérieur du Notariat
60 Bd de la Tour-Maubourg, 75007 Paris
événement gratuit

ÉVÈNEMENT ÉLIGIBLE À LA FORMATION
EN CONTINU DES AVOCATS



LABORATOIRE
DE DROIT CIVIL



CLEARY GOTTLIB



CHEUVREUX

blfc / Blandine le Foyer de Costil
avocats
Droit de la famille et des successions



DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
AVOCATS





Lundi 16 mai 2022

9h Accueil

9h15 **Propos introductifs**

Laurent Leveneur, Professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directeur du Master Droit privé général, Directeur du Laboratoire de droit civil

I. Modernisation du droit commun de la protection

9h30 **La diversification des mesures de protection**

Dominique Fenouillet, Professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Co-Directrice du Master Droit des personnes et des familles, Directrice du Laboratoire de sociologie juridique

9h50 **La déjudiciarisation des mesures de protection et le mandat de protection future**

Virginie Darme-Longuet, Notaire, étude Cheuvreux

10h10 Discussion avec le public et débat

10h30 Pause

II. Les limites aux mesures de protection

10h45 **La légitimité de la mesure de protection**

Nathalie Peterka, Professeur de droit privé à l'Université Paris-Est Créteil, Directrice du Master Droit de la personne vulnérable, Directrice du Master Droit privé des personnes et du patrimoine

11h05 **La durée et la sortie des mesures de protection**

Anne Caron-Dégli, Avocate générale à la première chambre civile de la Cour de cassation

11h25 **Les questions propres au droit des libéralités**

Sophie Gaudemet, Professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directrice du Master Gestion du patrimoine privé et professionnel

11h45 Discussion avec le public et débat

12h Déjeuner



XVIe Colloque annuel du master 2 Droit privé général

14h Reprise

III. Des vulnérabilités plurielles

- 14h15 **Protection des mineurs, protection sociale et vulnérabilité**
Laurence Mauger-Vielpeau, Professeur de droit privé à l'Université Caen-Normandie, Avocate
- 14h35 **Vulnérabilité et droit de la consommation**
Claire-Marie Péglion-Zika, Maître de conférence en droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directrice adjointe du Laboratoire de Droit civil
- 14h55 **Problématiques internationales des mesures de protection**
Pierre Beaudoin, Magistrat, Département de l'entraide, du droit international privé et européen, Direction des affaires civiles et du sceau, Ministère de la Justice
- 15h15 Discussion avec le public et débat
- 15h35 **Propos conclusifs**
Pierre-Yves Gautier, Professeur de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, Directeur de l'École de droit
- 16h Cocktail

Conseil Supérieur du Notariat

60 Boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris